

COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
Pour diffusion immédiate

## **Le Salon Carrefour Affaires : notre implication pour favoriser le développement économique régional**

*Charlevoix, 27 juin 2016* – Le cabinet Benoit Côté CPA est heureux d'annoncer son association à titre de partenaire au Salon Carrefour Affaires qui se tiendra au Fairmont Le Manoir Richelieu le vendredi 2 décembre 2016. Ce nouvel événement est organisé par la Chambre de commerce de Charlevoix et la SADC. Cette implication fait évidemment partie intégrante des célébrations du 20<sup>e</sup> anniversaire du cabinet, mais elle veut surtout favoriser le développement économique régional.

Les 20 dernières années de notre cabinet impliqué auprès des entreprises de la région de Charlevoix nous ont démontré l'importance de créer un réseau d'échanges entre les gens d'affaires de façon à briser leur isolement. Malgré la proximité, les gens d'affaires se côtoient peu et travaillent souvent en silo, se privant ainsi de l'impact d'une réelle synergie, essentielle à leur croissance.

De plus, la proximité d'un grand centre urbain peut favoriser et inciter les entreprises à investir ailleurs que chez nous. À ce titre, monsieur Benoît Côté, commente : « J'entends très souvent mes clients dire qu'ils doivent aller à l'extérieur pour acheter des biens et des services. Le Salon Carrefour Affaires sera une belle occasion de démontrer la quantité, la qualité et la variété de ce que les entrepreneurs d'ici ont à offrir aux autres entreprises. Ainsi, nous pourrions améliorer notre économie en favorisant l'achat régional ».

Toute l'équipe de Benoît Côté CPA sera présente sur place lors du Salon Carrefour Affaires pour présenter leurs services. De plus, la veille du Salon, monsieur Côté invitera tous les exposants à participer à un cocktail de réseautage.

-30-

Source : Benoît Côté CPA

Informations : Benoît Côté – Benoît Côté CPA  
T : 418 665-4465